

Prévention des Impayés et des Expulsions Domiciliaires ACD - ASELL de Courte Durée

La mesure ASELL Courte durée est une mesure d'accompagnement individualisé pour les ménages en situation d'impayés de loyer et/ou devant faire face à une procédure d'expulsion.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du FSL (Fond de Solidarité pour le Logement).

L'accompagnement proposé est limité dans le temps (6 mois maximum)

La réussite de cet accompagnement est basée sur l'implication et l'adhésion volontaire des ménages.

L'ASELL Courte Durée va permettre:

- ◆ De réaliser rapidement un diagnostic de la situation locative et budgétaire
- ◆ D'évaluer les attentes des ménages rencontrés
- ◆ De proposer des réponses adaptées (Rétablissement de droits APL, mise en place d'un échéancier, dossier DALO...).
- ◆ D'apporter aux locataires des conseils d'ordre social et juridique dans le cadre de la procédure d'expulsion
- ◆ D'assurer la médiation entre les bailleurs et les locataires
- ◆ De réaliser les enquêtes Concours de la Force Publique sollicité par la Sous-Préfecture d'Istres

Pour bénéficier de cet accompagnement ?

Contactez directement l'Association aux coordonnées ci-dessous

